

09.10.2025 - 14:10 Uhr

## Non, c'est non: pas de relance des projets autoroutiers refusés

**L'ATE Association transports et environnement s'oppose fermement à toute relance des projets autoroutiers rejetés par la population le 24 novembre 2024. Ce non constitue un engagement clair en faveur d'une transition de la mobilité et ne peut pas être ignoré par le Conseil fédéral. La priorité doit être donnée aux transports publics ainsi qu'à la mobilité cyclable et piétonne.**

L'ATE prend acte du rapport présenté aujourd'hui par le Prof. Dr Weidmann ainsi que des priorisations qu'il contient. La relance de projets autoroutiers de Berne, St-Gall et Bâle que la population a rejetés le 24 novembre 2024 est inacceptable. Le fait que le Conseil fédéral ait soumis à nouveau à l'examen des projets refusés, ouvrant ainsi la voie à leur réalisation par la petite porte à peine un an après la votation, est hautement contestable sur le plan politique.

Une vision d'ensemble du réseau de transport est certes utile, mais seulement si elle renonce à des extensions autoroutières. «Le non clair exprimé par la population, y compris dans les régions directement concernées, est un signal sans équivoque en faveur de la transition de la mobilité», souligne le coprésident de l'ATE, David Raedler.

### Investir dans le rail

L'ATE demande que les projets pour le rail, les bus, le vélo et la marche soient désormais clairement prioritaires en matière de politique financière et de planification. Ils contribuent à la transition de la mobilité et constituent une mesure efficace pour le climat. Les investissements dans le rail doivent passer avant ceux dans la route, en particulier en Suisse romande; la priorisation jugée comme secondaire de l'axe Lausanne – Berne est inacceptable et met en péril le transfert urgent du trafic individuel motorisé vers des modes de transport durables. Le rapport montre à quel point il est nécessaire d'investir au moins 24 milliards dans le développement du réseau ferroviaire, notamment car cela conditionne la réalisation du tronçon Morges – Perroy. L'ATE demande que le fonds d'agglomération soit encore renforcé.

L'ATE continuera à s'engager avec détermination pour que la volonté de la population concernée soit respectée et pour que les fonds fédéraux, déjà réduits, soient utilisés de la manière la plus efficiente et efficace pour la transition. Les investissements futurs doivent viser avant tout à réduire les effets négatifs du trafic autoroutier. En lançant un appel, l'ATE souhaite offrir à la population la possibilité de rappeler au Conseil fédéral que leur non doit rester un non.

### Pour tout complément d'informations:

- David Raedler, Co-président ATE Suisse, 079 220 45 23
- Service médias ATE, 079 708 05 36, [medias@ate.ch](mailto:medias@ate.ch)

**L'ATE Association transports et environnement** s'engage en faveur d'une politique des transports durable et une complémentarité des différents modes de transports. Forte d'environ 90 000 membres, l'ATE est la principale association d'usagers et d'usagères des transports de Suisse engagée dans la mobilité durable.

Plus d'infos sur [www.ate.ch](http://www.ate.ch)

ATE Association transports et environnement  
Aarbergergasse 61 | Case postale | 3001 Berne  
Service médias 079 708 05 36 | [medias@ate.ch](mailto:medias@ate.ch)